

CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTMONCEL SEANCE DU 18/03/2009

Présent(e)s :	PERRIN Raphaël, Maire, GINI Patrick Maire adjoint, ARBEZ-CARME Elisabeth, BONAVERO Catherine, CHEVASSUS-A-L'ANTOINE Sandrine GINDRE Nicolas, MICHARD Jean-Louis, MICHAUD Sylvie, MOYAT Alain, PERALTA Françoise, PILLARD Claudie, RAFFIN Christelle, REGAD Bernard, ROLANDEZ Alain, SAVOIE Jean-Christophe.
Absent:	0
Secrétaire de séance :	SAVOIE Jean-Christophe

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 25/02/2009 qui est approuvé à l'unanimité.

A la demande de M. Patrick GINI, le Conseil Municipal décide d'ajouter les points suivants dans les questions diverses :

- Signalétique en agglomération – panneaux événementiels
- Sentiers de randonnée.

I. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 ET DU COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE

Suite à la présentation des comptes 2008, le Conseil Municipal, après que M. le Maire se soit retiré et après avoir transmis la présidence à M. le Doyen de l'assemblée, adopte le compte administratif à l'unanimité.

Les recettes de l'exercice en fonctionnement s'élèvent à 659 102.15 € pour un montant de dépenses de 417 100.15 €. En incluant l'excédent de fonctionnement de l'année précédente, le résultat net de fonctionnement s'élève à 242 002.00 €.

Les dépenses nettes d'investissement s'élèvent à 289 692.81 €.

En soustrayant le déficit d'investissement qui s'élève à 121 208.24 € et qui doit être financé, l'excédent net à reporter en 2009 (aussi appelé fond de roulement) est de 120 793.76 €

Le bilan général de l'année 2008 se résume ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		119 371.43	94362.08		94 362.08	119 371.43
Opérations de l'exercice	417100.15	539 730.72	195 330.73	168 484.57	612 430.88	708 215.29
TOTAUX	417 100.15	659 102.15	289 692.81	168 484.57	706 792.96	827 586.72
Résultats de clôture		242 002.00	121 208.24		121 208.24	242 002.00
Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	417 100.15	659 102.15	289 692.81	168 484.57	706 792.96	827 586.72
RESULTATS DEFINITIFS		242 002.00	121 208.24			120 793.76

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2008 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2008,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2008 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, y compris celles relatives à la journée complémentaire

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2008 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2008 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

II. AFFECTATION DES RESULTATS 2008

M. le Maire confirme que l'exercice 2008 a généré un excédent de fonctionnement de 122 630.57€ et que, considérant que les résultats antérieurs reportés sont de 119 371.43 €, les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à 242 002.00€. Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat dans la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'affecter ce résultat de fonctionnement comme suit :

- Affectation en réserve (compte 1068) 121 208.24€
- Affectation à l'excédent reporté (compte R002) 120 793.76€.

III. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Selon la proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, est favorable à ne pas augmenter le taux d'imposition des quatre taxes locales et prend acte du produit fiscal attendu. M. le Maire souligne que les bases de calcul à l'exception de la taxe professionnelle sont sensiblement supérieures à celles de l'année précédente.

TAXES	TAUX 2008	BASE 2009	TAUX 2009	RECETTES ATTENDUES
HABITATION	7.26	757 500	7.26	54 995.00
FONCIER BATI	9.84	653 500	9.84	64 304.00
FONCIER NON BATI	27.40	37 600	27.40	10 302.00
PROFESSIONNELLE	6.64	510 400	6.64	33 891.00
TOTAL				163 492.00

IV. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2009

M. le Maire fait une présentation détaillée compte par compte. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve, par un vote par chapitre, le budget primitif 2009 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 673 337.53 € en fonctionnement, et à 445 947.86 € en investissement.

1 - Résumé Section fonctionnement :

DEPENSES		Budget Primitif 2008 + DM	CA 2008	Budget Primitif 2009
	TOTAL DEPENSES	639 723.43	417 100.15	673 337.53
11	Charges à caractère général	142 055.00	131 715.69	164 100.00
12	Charges de personnel	111 781.00	106 156.68	134 805.00
65	Autres charges gestion courante	155 458.00	153 861.44	153 279.00
66	Charges financières	23 500.00	23 486.34	23 200.00
67	Charges exceptionnelles	35.00	35.00	400.00
22	Dépenses imprévues fonctionnement	13 068.00		10 000.00
23	Virement à la section d'investissement	190 256.43		187 553.53
42	Opérations d'ordre entre sections	3 570.00	1 845.00	

RECETTES		Budget Primitif 2008 + DM	CA 2008	Budget Primitif 2009
	TOTAL RECETTES	639 723.43	659 102.15	673 337.53
70	Produits des services	110 795.00	146 775.19	110 173.00
73	Impôts et taxes	171 450.00	173 651.00	173 632.00
74	Dotations et participations	109 037.00	113 589.14	110 341.00
75	Autres produits gestion courant	76 300.00	90 590.81	79 700.00
13	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	13 200.00	13 279.58	12 820.00
77	Produits exceptionnels	39 570.00	1 845.00	65 877.77
002	Résultat reporté	119 371.43	119 371.43	120 793.76
	Résultat fonctionnement au 31/12		242 002.00	

L'augmentation des charges à caractère général s'explique par :

1. Suite au regroupement des CLSH de Lamoura et Septmoncel, notre commune percevant la totalité de la dotation CAF doit reverser une part à la commune de Lamoura (16 000€). Cette opération engendre une augmentation de dépenses compensée euros par euros par une recette.
2. Le coût d'exploitation des bois sur le secteur de la Cernaïse (11 000€) sachant que ceux-ci avaient été vendus « à port de camion ».

Quant à l'augmentation des charges de personnel, celle-ci est due principalement au recrutement en CDD de l'ingénieur pour l'élaboration du PLU.

Les subventions votées se décomposent ainsi :

SUBVENTIONS 2009	BP 2009
Fanfare du Haut-Jura	750.00
Familles rurales « La Crèche »	41 000.00
Familles Rurales « Les P'tits Boulis »	38 000.00
Comité des Fêtes	3 500.00
Coopérative scolaire	900.00
La Forestière	150.00
Ligue contre le cancer	100.00
Sida solidarité	75.00
Le Mont Bayard	100.00
FOLJ	200.00
AVH	75.00
APEI	150.00
PEP 39	100.00
Donneurs de sang de St Claude	25.00
Sclérose en plaques	100.00
SPA Gex	250.00
ASMJ Secrétaires de mairie du Jura	50.00
Au fil du temps	50.00
Provisions	275.00
Association Jeunes Auteurs	100.00
Collège Pré St-Sauveur	60.00
Banque Alimentaire	100.00
TOTAL	86 135.00

2 – Détail section d'investissement :

Opérations financières		BP 2009
Dépenses		262 631.27
1641D	1641-D Emprunt et dettes	66 423.03
165	165 Dépôt et cautionnement	
2115	Terrains bâtis	75 000.00
001	001 Résultat investissement reporté	121 208.84

Recettes		262 631.27
10222	10222 FCTVA	20 000.00
10223	10223 TLE	24 320.00
1068	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	121 208.84
024	Produit des cessions	75 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	22 103.03

203 FRAIS ETUDES		BP 2009
Dépenses		11 000.00
2031	Etude Via Ferrata	5 000.00
2031	Frais d'étude PLU et Lotissement	3 000.00
2031	Avant Projet Sommaire Maison Benoit-Gonin	3 000.00
Recettes		11 000.00
1324	Subvention communes	2 500.00
021	021 Virement de la section de fonctionnement	8 500.00

VOIRIE		BP 2009
Dépenses		48 670.00
2152	P200 – Goudronnage VC Loges d'Arbez	6 500.00
2152	P200 – Autres Goudronnages (Réserve)	14 000.00
2152	Création Parking Poste	20 370.00
2152	Installation de voirie Numérotation + panneaux	3 800.00
2152	Aménagement Replan	4 000.00

Recettes		48 670.00
1323	Département Amende de police Parking Poste	5 109.00
1323	ADCJ	-
021	Virement de la section de fonctionnement	43 561.00

ANTEPENDIUM P 207		BP 2009
Dépenses		7 948.77
2316	Restauration Antependium	7 948.77

Recettes		7 948.77
1328	DRAC	2 658.45
1323	Département	996.92
1323	Région	996.92
1324	Commune des Molunes	1 087.83
021	Virement de la section de fonctionnement	2 208.65

TRAVAUX ELECTRIQUES		BP 2009
Dépenses		12 286.22
238	Renforcement Rue du Mont – Avance & acompte	10 113.90
2315	Installation Mat. et outillage technique-Coffret Replan	2 172.32

Recettes		12 286.22
021	Virement de la section de fonctionnement	12 286.22

TRAVAUX BATIMENT		BP 2009
Dépenses		32 211.00
2313	Travaux Presbytère	24 000.00
2313	Fenêtres bâtiment mairie	2 871.00
2313	P111 – Réfection auge du Manon	5 340.00

TRAVAUX BATIMENT		BP 2009
Recettes		32 211.00
1323	Département ADCJ Fenêtres mairie	480.00
1325	PNR Budget Bienne Auge du Manon	3 124.00
021	Virement de la section de fonctionnement	28 607.00

ACHAT TERRAIN		BP 2009
Dépenses		12 950.00
2111	Achat Propriété Pillard	4 000.00
2111	Renoncement droit de rétrocession	2 450.00
2111	Achat autre terrain (réserve)	5 000.00
2111	Frais acte	1 500.00

Recettes		12 950.00
1325	Contrat Bienne	2 400.00
021	Virement de la section de fonctionnement	10 550.00

PLATE FORME P 208		BP 2009
Dépenses		24 550.00
2113	Immobilisation en cours de construction	24 550.00

Recettes		24 550.00
1323	ADCJ Département	4 105.00
021	Virement de la section de fonctionnement	20 445.00

AUTRES INVESTISSEMENTS		BP 2009
Dépenses		33 700.00
2128	Agencement et aménagement de terrain (table d'orientation)	10 000.00
21757	Matériel et outillage de voirie	1 800.00
2158	Autres matériels et outillages	2 400.00
2181	Agencement et aménagement divers Ecole	5 000.00
21745	Réserve Travaux Salle de Musique	12 000.00
2184	Autres immobilisations (mobilier)	2 500.00

Recettes		33 700.00
021	Virement de la section de fonctionnement	33 700.00

Total Dépenses		445 947.86
Total Recettes		445 947.86
020	Dépenses imprévues d'investissement	80 592.63
024R	Cession actifs	75000.00
021R	Virement section fonctionnement	5592.63

V. CHOIX ENTREPRISE GOUDRONNAGE

M. le Maire communique à l'assemblée les offres des différentes entreprises consultées pour la réalisation d'un monocouche sur la VC N° 13, secteur des Loges d'Arbez, et le goudronnage des voies communales (Point à Temps).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise la moins-disante, à savoir la SA ROUTIERE pour un montant total TTC de 10 708.08€, autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire. Il est également demandé que les travaux soient réalisés avant le 31/08/2009.

VI. SIDEC : MONTANT CONTRIBUTION INFORMATIQUE 2009

M. le Maire fait part du courrier du SIDEC en date du 10 mars 2009, indiquant le montant de la contribution de la Commune de Septmoncel au service mutualisé lié à l'Informatique de Gestion (IDG) avec le logiciel MAGNUS, soit 904.00 € pour l'année 2009.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte de renouveler l'adhésion de la collectivité aux missions d'intérêt commun du SIDEC, moyennant le paiement de la somme précitée.

VII. COURRIERS DIVERS

A) DEMANDES D'EMPLOI

M. le Maire fait part des courriers de Mrs Yann MOUTOTE et Maxime PAUL sollicitant un emploi d'été au sein de la commune. Un accord de principe leur sera donné, tout en précisant que la durée d'embauche sera limitée, pour chacun, à environ trois semaines.

M. le Maire donne ensuite lecture du courrier de M. Anthony BOSNE, qui, suite à l'interruption récente de son contrat de travail, sollicite un poste d'employé communal.

M. le Maire propose de lui accorder un entretien, mais aucune création de poste n'est envisagée actuellement au sein de la commune.

B) COURRIER DE M. LE MAIRE DE BELLECOMBE

M. le Maire informe l'assemblée du courrier de M. le Maire de Bellecombe en date du 13/03/2009 accompagné des conclusions de la commission voirie sur la convention avec la commune des Molunes relative au déneigement.

Ce courrier fait suite à la délibération de la commune de Septmoncel du 25/02/2009 concernant la mise à disposition de son étrave à la commune de Bellecombe et l'étude du renouvellement de cette disposition.

Dans un premier temps, M. le Maire souhaite rencontrer M. le Maire de Bellecombe ainsi que ses conseillers délégués à la voirie.

C) COURRIER DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VILLAGE DE VACANCES DE LAMOURA (S.I.V.V.L.)

M. le Maire donne lecture du courrier du S.I.V.V.L. en date du 18/02/2009 informant de l'organisation de la 21^{ème} Jurassienne Cyclo les 30-31 mai et 1^{er} juin et la traversée de notre village le 31 mai vers 9h00 pour le « petit parcours » de 40 km.

Trois parcours sont proposés chaque jour avec plusieurs distances et différents points de ravitaillement.

D) COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES BENEVOLES DE LA BIBLIOTHEQUE

M. le Maire fait part du compte-rendu de la réunion des bénévoles de la bibliothèque qui s'est tenue le 27/02/2009.

Une présentation des bénévoles ainsi que leur implication dans la bibliothèque y sont développées. Des informations détaillées sont apportées quant au fonctionnement de la bibliothèque, des liens avec les lecteurs et des liens avec la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP).

Un questionnaire sur les horaires actuels et sur les souhaits de la population sera diffusé par la mairie.

Le problème de la signalétique est soulevé : absence totale d'indication au niveau de l'école ou de la place centrale. Cette signalisation est prévue dans le cadre de la signalétique organisée par la Communauté de Communes.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

A) SIGNALÉTIQUE EN AGGLOMERATION

M. Patrick GINI informe l'assemblée que de nouveaux panneaux de signalétique, financés par la Communauté de Communes, seront installés à chaque entrée de village. Ce sont des panneaux événementiels qui indiqueront les manifestations intercommunales.

Une proposition est faite par les Signaux Girod constitué de trois bandeaux qui devront être mis à jour régulièrement avec une utilisation conjointe de pictogrammes.

Deux emplacements sont prévus à Septmoncel, aux entrées nord et sud du village : un au niveau du bosquet de fleurs, à proximité de la gendarmerie, et M. le Maire propose que le deuxième soit placé proche de l'immeuble de l'OPAC, espérant un effet ralentisseur.

B) SENTIERS DE RANDONNEE

Un rappel est fait des membres de cette Commission dont les responsables sont MM. Patrick GINI et Jean-Christophe SAVOIE, auxquels s'ajoutent des bénévoles : MM. Benoit COLOT et Jacques JOZ-ROLAND.

M. Patrick GINI suggère que soit organisée prochainement une journée « entretien des sentiers de randonnée ».

Séance levée à 0H15

Le Maire,

Affiché le 25/03/2009

Raphaël PERRIN